

Formations 26/27

Masterclass de Myriam Gourfink

Du Lundi 11 janvier 2027 au vendredi 15 janvier 2027

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 HT

Tarif individuel : €260 HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Myriam Gourfink s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.) ayant développé un profond intérêt pour les yogas, méthodes somatiques ou arts martiaux.

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le [formulaire d'inscription](#) au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection des candidat·es est effectuée par la·e(s) chorégraphe(s) sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements :

01 417 417 07 / masterclasses@atelierdeparis.org.

Financements

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon votre situation : AFDAS, France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou ADAMI.

Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- **AFDAS** : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- **ADAMI** : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Lors de votre inscription, indiquez dans le formulaire le financement que vous souhaitez solliciter. Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous transmettre les documents nécessaires et vous indiquer les démarches à suivre.

Pour plus d'information ou pour solliciter un autre financement, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris ou contacter la chargée des relations publiques et des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Durant la masterclasse, les stagiaires se concentreront sur **FRISSURE**, créé en 2026, dont la partition ouverte offre un large spectre d'exploration. Elle investit un travail au sol, et permet d'expérimenter finement les techniques yogiques et l'espace. Cette pièce est le dernier solo de la chorégraphe, créé à l'Odéon en novembre 2026.

Myriam Gourfink proposera de vivre les pratiques yogiques – corporelles, sensorielles et mentales – qui fondent la danse qu'elle a développée.

Dans un premier temps, il s'agit de sentir la densité de la matière corporelle, se fondre dans son épaisseur, pour induire par la conscience, qui opère via le système somatosensoriel, le glissement des masses corporelles vers une localisation interne ou externe ; s'ensuit une phase de passivité durant laquelle on laisse réagir, circuler en s'identifiant au souffle. Au fil de la pratique les masses corporelles internes se décollent et donnent un sentiment d'enveloppement et de flottement dans des volumes pneumatiques habités de frémissements. Tout se dilate, et ce jusque dans le tissu osseux.

C'est dans la rondeur de ces espaces internes habités par des scintillements que s'effectue la mise en mouvement : la danse de soi à soi, de soi au lieu, de soi à l'autre. Il en résulte un changement de paradigme temporel, le temps mesuré par les outils de l'industrie humaine n'existe plus ; seules les circonvolutions du sensible le mesurent.

Objectifs

Le matin, les participant·es stimuleront la sensorialité, le corps, le mental par le biais d'une pratique de yoga, pour préparer le déchiffrement de la partition chorégraphique étudiée l'après-midi.

L'après-midi commencera par un temps d'échange qui sera suivi d'un atelier pour étudier et incorporer la partition du jour.

Au rythme du groupe, les participant·es déchiffreront, du lundi au jeudi, la partition de **FRISSURE** en avançant dans la pièce et en affinant la qualité de la danse. Le vendredi, les participant·es approfondiront la pratique en dansant plusieurs fois le matériau déchiffré.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel-les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Myriam Gourfink

Danseuse & chorégraphe, née le 7 juin 1968.

Danseuse et chorégraphe de nombreuses pièces, Myriam Gourfink est engagée dans une recherche sur l'écriture du mouvement depuis 1996. Fondée sur les techniques respiratoires du yoga, sa danse repose sur une organisation rigoureuse des appuis et une conscience précise de l'espace. À la fois abstraite et sensible, elle se caractérise par sa lenteur et une implication des interprètes qui sont amenés à effectuer des choix à l'intérieur des partitions.

Pour certains projets, les partitions intègrent des dispositifs (informatisés) de perturbation et régénération en temps réel de la composition pré-écrite : le programme gère l'ensemble de la partition et génère des millions de possibilités de déroulements. Les interprètes pilotent – via des systèmes de captation – les processus de modification de la partition chorégraphique, qu'ils et elles lisent sur des écrans LCD. Le dispositif informatique est ainsi au cœur des relations d'espace et de temps. Il permet, au fur et à mesure de l'avancement de la pièce, la structuration de contextes inédits.

Figure de la recherche chorégraphique en France, reconnue comme telle et invitée par de nombreux festivals internationaux, Myriam Gourfink a été artiste en résidence à l'IRCAM, au Fresnoy/Studio national des arts contemporains, au Forum de Blanc-Mesnil, ainsi qu'à Micadanses à Paris. Elle a également dirigé de 2008 à 2013 le Programme de recherche et de composition chorégraphiques (PRCC) de la Fondation Royaumont, et programmé, en 2012, le cycle « Les danses augmentées » à la Gaîté Lyrique. Soutenue par le Centre Pompidou depuis 1999, son travail a fait l'objet d'un focus dont le thème était « Les formes du temps » lors de l'inauguration du Centre Pompidou x Westbund Museum Project à Shanghai en 2019. Elle est l'autrice, avec Yvane Chapuis et Julie Perrin, du livre *Composer en danse – Un vocabulaire des opérations et des pratiques*, publié par Les presses du réel en janvier 2020. Depuis 2023, Myriam Gourfink est artiste associée au Théâtre du Beauvaisis.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

